



90th Anniversary
CCIR/ITU-R Study Groups
(1927-2017)

Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative
CACE/831

Le 15 septembre 2017

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT

Objet: Commission d'études 1 des radiocommunications (Gestion du spectre)
– **Approbation d'une nouvelle Question UIT-R**

Dans la Circulaire administrative CACE/818 en date du 7 juillet 2017, un projet de nouvelle Question UIT-R a été soumis pour approbation par correspondance conformément à la Résolution UIT-R 1-7 (§ A2.5.2.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 7 septembre 2017.

Le texte de la Question approuvée est joint pour référence dans l'Annexe de la présente lettre et sera publié par l'UIT.

François Rancy
Directeur

Annexe: 1

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications
- Etablissements universitaires participant aux travaux de l'UIT
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe

QUESTION UIT-R 240/1

Evaluation de l'efficacité d'utilisation et de la valeur économique du spectre

(2017)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que le spectre est une ressource limitée et précieuse pour le développement économique et social;
- b) que la demande de spectre augmente en raison de l'augmentation du trafic et d'une offre limitée de spectre;
- c) que plus les fréquences sont élevées, plus la largeur de bande offerte est grande et plus le partage est facilité en raison d'affaiblissements de propagation élevés;
- d) que la quantification de la couverture et de la capacité aide à assurer la qualité de service;
- e) que des redevances d'utilisation du spectre peuvent aider à optimiser l'utilisation du spectre,

notant

- a) la [Recommandation UIT-R SM.1046](#) "Définitions du facteur d'utilisation du spectre et de l'efficacité d'utilisation du spectre d'un système radioélectrique" et le [Rapport UIT-R SM.2012](#) "Aspects économiques de la gestion du spectre";
- b) que les publications de l'UIT-R mentionnées au point a) du *notant* ne fournissent pas d'évaluation de la capacité (bit/s/Hz), et ne répondent pas aux questions formulées dans la partie *décide*,

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

- 1 Quelle est la méthode à utiliser pour quantifier l'efficacité d'utilisation du spectre?
- 2 Quels sont les facteurs qui définissent la valeur économique du spectre?
- 3 Quel modèle général permet d'évaluer la valeur économique du spectre?

décide en outre

- 1 que les résultats de ces études devraient être inclus dans une ou plusieurs Recommandations et/ou un ou plusieurs Rapports ou Manuels;
- 2 que ces études devraient être achevées d'ici à 2023.

Catégorie: S2
